

[Sélection] ADGS : le modèle économique des universités au coeur du colloque annuel 2017

Paris - Publié le lundi 28 août 2017 à 16 h 23 - Sélection n° 100044

Mettre en place une stratégie liée aux moyens ; renforcer l'autonomie des universités et expérimenter de nouveaux modes de gestion ; consolider les relations entre universités et organismes de recherche ; diversifier les ressources... Ces thématiques étaient au centre du colloque annuel de l'ADGS, organisé les 29 et 30/06/2017 sur le thème : « 2007-2017, 10 ans d'autonomie : quels modèles économiques pour quelles stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur ? Place et rôle du DGS face à ces nouveaux défis ».

Les différents intervenants — parmi lesquels se trouvaient [Jean-Richard Cytermann](#), chef du service de l'Igaenr, [Alain Fuchs](#), président du CNRS, [Bernard Dizambourg](#), Igaenr Honoraire, et [Frédéric Forest](#), directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle par intérim — ont pu présenter leur vision et échanger avec les DGS sur des thématiques majeures : outils dédiés aux modèles économiques, modèles de financements de la recherche et de la formation, diversification des ressources...

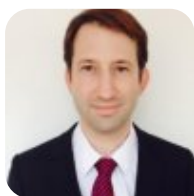
News Tank revient sur les enjeux qui se posent aux DGS des établissements dans cette sélection d'articles publiés.



Gestion des RH, ressources et coûts : les universités travaillent à leurs outils (colloque ADGS)

Gérer un plan de retour à l'équilibre, développer ses ressources propres, développer un modèle d'allocation de moyens : tels sont les sujets sur lesquels les universités Grenoble Alpes, de Lorraine et Bordeaux Montaigne mènent une réflexion, notamment pour la mise en place d'outils de gestion...

Actualité n° 97137 - 05/07/17 à 12:37



Universités : « Il faut mettre en place une stratégie liée aux moyens » (Frédéric Forest à l'ADGS)

« La Cour des comptes [dans son rapport sur « la situation et les perspectives des finances publiques », remis au Premier ministre le 29/06/2017] a vu juste sur le défi qui attend les universités : il faut que vous puissiez mettre en place une stratégie liée aux moyens. La mise en cohérence des... »

Actualité n° 97048 - 03/07/17 à 11:47



PIA 3 : l'action « sociétés universitaires de recherche » prévue à la rentrée 2017 ; dotation de 400 M€

L'action « Sociétés universitaires de recherche » prévue dans le PIA 3 est dotée de 400 M€ en fonds propres. Cette action doit être lancée en septembre ou octobre 2017, annonce Amaury Fléges, directeur de programme adjoint centres d'excellence du CGI, le 30/06/2017, à l'occasion du colloque ADGS...

Actualité n° 97020 - 30/06/17 à 17:57

**Universités-organismes : « Nous sommes en train de réussir à adapter notre modèle » (A. Fuchs à l'ADGS)**

« S'il y a eu des doutes sur le partenariat et la cohabitation possible entre le CNRS et les universités, si jamais cette question a pu être posée, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il n'y a pas, ou plus, de sujet de fond CNRS/universités. Il y a des points pratiques sur lesquels travailler,

mais...

Essentiel n° 96974 - 30/06/17 à 13:49

**« La fragilité du modèle économique des universités, obstacle à l'autonomie » (J-R Cytermann à l'ADGS)**

Pour les universités françaises, « une stabilisation des moyens globaux avec une masse salariale en dynamique positive et qui représente 80 % des dépenses signifie une baisse des moyens de fonctionnement et d'investissement. C'est peut être cette fragilité du modèle économique des universités qui...

Analyse n° 96912 - 29/06/17 à 18:18

**Financement des établissements : « Diversifier les ressources devient crucial » (E. Dutil, ADGS)**

« Diversifier ses ressources pour moins dépendre des aléas de financement de l'Etat devient crucial », déclare Eric Dutil, président de l'ADGS dans un entretien à News Tank, le 19/06/2017. « Cet objectif demeure encore difficile à atteindre, car en dehors de l'emblématique et très polémique levier...

Interview n° 96092 - 19/06/17 à 16:19

Association des DGS



Présentation : L'ADGS a pour objectifs principaux :

- l'étude de l'administration et de la gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'étranger, et de leurs développements. Dans le cadre de ses relations internationales, elle s'attache à promouvoir la francophonie.
- la définition et la mise en oeuvre dans ce domaine d'une formation professionnelle initiale et continue, adaptée à l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour les directeurs généraux des services eux-mêmes et pour les autres catégories de personnels de ces établissements.
- la définition et la mise en oeuvre d'une politique d'échanges et de communication entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi qu'avec l'administration centrale et d'une coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers.
- la défense des intérêts collectifs et individuels des directeurs généraux des services d'établissements publics d'enseignement supérieur et notamment l'amélioration de leur statut.

Composition du bureau :

Président : Dutil - Université de Bordeaux

Vice-présidents :

- Marlène Barbotin - Université de La Rochelle,
- Frédéric Dehan - Université de Strasbourg,
- Valérie Gibert - Université de Rouen.

Trésorier : Gwenaëlle Verscheure - Université Paris-Sud

Secrétaire : Laurent Barbieri - Université Paul Sabatier - Toulouse 3

Fiche n° 4209, créée le 16/06/16 à 05:01

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »